

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 26 septembre 2019

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 2.9, 2.10, 2.11, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10, 6.11, 6.12, 6.13, 6.14, 6.15, 6.16, 6.17, 6.18, 6.19, 6.20, 6.21, 6.22, 6.23, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 8.7, 8.8, 8.9, 8.10

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h30.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX (jusqu'au 4.1) Audeux : Mme Françoise GALLIOU (jusqu'au 7.5) Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Eric ALAUZET, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Guéric CHALNOT (à partir du 6.2), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER (à partir du 1.1.1), M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN (à partir du 1.1.1), M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à partir du 0.3), M. Ludovic FAGAUT (à partir du 1.1.1), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 1.1.1), Mme Béatrice FALCINELLA (à partir du 1.1.1), M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Philippe GONON (à partir du 1.1.1), M. Jacques GROSPERRIN, M. Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 7.1), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, M. Thierry MORTON (à partir du 1.1.1), M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à partir du 1.1.1), Mme Danielle POISSENOT (à partir du 1.1.1), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.1.1), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY (à partir du 1.1.1) Bonnay : M. Gilles ORY Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 1.1.1) Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET, M. Gilbert GAVIGNET Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Devecey : M. Michel JASSEY Fontain : Mme Martine DONEY, M. André AVIS François : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Vèze : Mme Catherine CUINET (à partir du 1.1.1) Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.1) Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIÉ (à partir du 1.1.1) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET (à partir du 5.3), M. Pascal ROUTHIER Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON (à partir du 1.1.1) Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir du 1.1.1) Vieilley : M. Franck RACLOT Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER

Étaient absents :

Besançon : M. Julien ACARD, M. Frédéric ALLEMANN, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Carine MICHEL, M. Philippe MOUGIN, Mme Rosa REBRAB, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, M. Gérard VAN HELLE Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Philippe COURTOT Chevroz : M. Yves BILLECARD Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE, M. Jacky LOUISON Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Novillars : M. Philippe BELUCHE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Saône : M. Yoran DELARUE Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vaire : M. Jean-Noël BESANCON Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

Secrétaire de séance : M. Michel JASSEY

Procurations de vote :

Mandants : F. GALLIOU (à partir du 8.1), P. BONNET, E. BRIOT, D. DARD, C. DEVESA, A. GHEZALI, M. LEMERCIER (à partir du 6.2), C. MICHEL, R. REBRAB, R. STHAL, Y. BILLECARD, F. TAILLARD, Y. GUYEN, H. TRUDET, JM. BOUSSET, A. LORIGUET

Mandataires : B. VOUGNON (à partir du 8.1), J. GROSPERRIN, C. LIME, K. ROCHDI, A. POULIN, M. ZEHAF, G. CHALNOT (à partir du 6.2), N. BODIN, S. WANLIN, E. ALAUZET, G. ORY, R. STEPOURJINE, M. FELT, A. FELICE, F. BAILLY, C. MAGNIN-FEYSOT

Délibération n°2019/004887

Rapport n°3.3 - Actions recherche et innovation – Fonds Régional pour l'Innovation - Soutien aux projets des sociétés MOVING MAGNET TECHNOLOGIES (MMT) et CISTEO MEDICAL

Actions recherche et innovation – Fonds Régional pour l'Innovation
Soutien aux projets des sociétés
MOVING MAGNET TECHNOLOGIES (MMT) et CISTEO MEDICAL

Rapporteur : Dominique SCHAUSS, Vice-Président

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire

Incidence budgétaire : financement au titre de l'enveloppe
Fonds Régional d'Innovation (Investissement) gérée par BPI France

Résumé :

Dans le cadre de la convention signée avec BPI France, le Fonds Régional pour l'Innovation permet de financer les projets de Recherche-Développement (R&D) individuels ou collaboratifs portés par les entreprises et/ou les laboratoires de recherche.

A ce titre, les financements des 2 projets portés par les sociétés Moving Magnet Technologies et Cisteo Medical ont déjà été affectés dans le cadre du FRI.

Le projet e-silence de la société de MMT fait l'objet d'une affectation de crédits, à hauteur de 30 000€ sous forme de subvention.

Le projet R&D de Cisteo Medical fait l'objet d'une affectation de crédits, à hauteur de 20 000 € sous forme de subvention.

I. Présentation du projet e-Silence de la société MMT

A/ Présentation de MMT

La société MMT est basée sur Besançon et son dirigeant est Stéphane Biwirsi. La société emploie à ce jour 43 personnes et elle est spécialisée dans l'électromagnétisme appliquée aux domaines des actionneurs à entraînement direct, des capteurs de magnétiques de position et des moteurs électriques. L'essentiel de l'activité est voué au domaine automobile via les constructeurs en direct ou leurs équipementiers.

B/ Les objectifs du projet

Le projet e-Silence a été sélectionné dans le cadre du FUI 25 (Fonds Unique Interministériel) et implique l'entreprise MMT implantée sur Besançon

Le programme de recherche e-Silence, labellisé par les Pôles Véhicule du Futur, CARA et ViaMéca regroupe 5 partenaires au total qui sont les sociétés Vibratec, MMT, Altair et deux laboratoires de recherche qui sont L2EP de Lille et Femto-st sur Besançon.

Aujourd'hui les machines électriques émettent des bruits d'origine électromagnétique dits bruits « de sirène » à composantes tonales aiguës très pénalisantes en termes de perception sonore. Ce type de bruit prend une part croissante dans tous les secteurs industriels : dans le secteur ferroviaire, les moteurs de traction sont à l'origine de bruits, en milieu urbain les tramways et métros provoquent des nuisances sonores. Dans le secteur automobile, les projets d'électrification et d'hybridation des véhicules sont en forte augmentation et vont occasionner du bruit sirène notamment certains équipements comme les démarreurs électriques, les alternateurs, les multiples actionneurs électriques présent sur un véhicule. Pour ces divers types d'équipements, les constructeurs attendent que les bruits des accessoires dans le véhicule ne s'entendent pas et pour les sous-traitants c'est un véritable critère différenciant pour permettre de gagner de nouveaux marchés.

Ces divers partenaires vont apporter leurs compétences afin de développer un ensemble de méthodes et d'outils afin de proposer une offre globale à l'industrie comprenant des logiciels d'aide à la conception, des prestations de services et des nouvelles machines silencieuses.

C/ Modalités

Montant global du projet : 2 106 653 €

Durée du projet : 36 mois

Le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté finance une partie du programme portée par la société MMT à hauteur de 105 600€ € en subvention.

Le montant de l'aide de Grand Besançon Métropole proposé à MMT est de 30 K€ en subvention.

Délibération du Conseil de Communauté du Jeudi 26 Septembre 2019

Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

II. Présentation du projet de Cisteo Medical

A/ Présentation de Cisteo Medical

La société Cisteo Médical est créée depuis 2010 et emploie 17 personnes. Elle est en pleine croissance et quitte prochainement l'hôtel d'entreprise de Temis sciences pour s'installer dans son propre bâtiment, toujours sur la Technopole Temis.

Les services proposés par Cisteo MEDICAL sont le développement, la fabrication et l'homologation de dispositifs médicaux pour tout fabricant.

Cisteo MEDICAL travaille sur tout type d'application médicale (cardiaque, cardiologique, chirurgie du rachis, l'ORL, le traitement de l'obésité, l'urologie, l'endoscopie...) et apporte des solutions techniques microtechniques et électroniques dans les projets de recherche et développement.

B/ Les objectifs du projet

Le projet porte sur le développement d'une prothèse endovasculaire dans le traitement des sténoses et occlusions au niveau des bifurcations iliaques artérielles et veineuses. Cette nouvelle approche souhaite se substituer à la seule technologie existante qui s'appuie sur les techniques dites en "kissing" qui consiste à recourir à deux stents finalement.

A moyen terme, la stratégie de Cisteo MEDICAL est de développer des marchés sur des produits à plus forte valeur ajoutée de type implants cardiaques, rachidiens, neurologiques... en apportant un service complet depuis la partie technique jusqu'à la partie réglementaire avec le montage du dossier de marquage CE pour tout type de dispositif de la classe I à la classe III.

C/ Modalités

Budget global : 140 362€

Durée du projet : 18 mois

BPI finance une partie du programme portée par la société Cisteo Médical à hauteur de 50 000 € en subvention.

Le montant de l'aide de Grand Besançon Métropole proposé à Cisteo Médical est de 20 K€ en subvention.

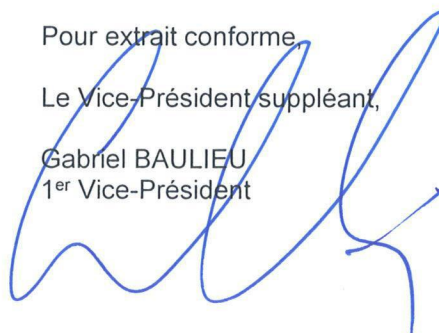
A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution de subventions à hauteur de 30 000 € à l'égard de la société MMT, 20 000 € à l'égard de la société Cisteo Médical.**
- **autorise M. le Président, ou son représentant, à signer les actes afférents à ces deux aides.**

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0